

ÉDUCATION AU PARTAGE DE L'ESPACE DE CIRCULATION

Productions d'élèves sur le thème des risques liés aux déplacements.

Fiche technique -V2. Les textes en indigo correspondent à l'actualisation de la version initiale.

Rappel de l'objectif : Proposer aux écoles et établissements d'enseignement de participer à la réalisation collective d'un ensemble de supports utilisables lors d'expositions spécifiques ou de manifestations « grand public ». Le champ est celui de « l'éducation face aux risques liés aux déplacements ».

Cible : Tout public scolaire : de la maternelle à la terminale. Établissements publics et établissements privés.

Le thème commun : Se protéger et protéger les autres, déclinable selon les âges et les usagers, dans le cadre d'un continuum éducatif, en lien notamment avec les compétences travaillées (APER et @ssr).

Les éléments d'un contexte local particulier, lié à l'établissement ou à la commune, utilisation importante de deux roues motorisés, transports en car, mise en place d'un tramway, proximité d'un site ferroviaire ... pourront être intégrés.

Cadre recherché : - Partenariat entre les préfetures, le conseil régional et les conseils généraux des départements hauts normands, directions départementales et rectorat pour l'académie de Rouen.

- Partenariat avec les communes : un courrier d'information sera adressé à Mesdames et Messieurs les maires des communes dont au moins un établissement scolaire sera inscrit à l'action.

Calendrier prévisionnel :

- 10 septembre 2012 : courrier électronique de proposition aux établissements.
- 10 septembre au 20 décembre : recueil des inscriptions.
- 10 septembre au 20 décembre : accusés de réception individualisés des inscriptions
- 07 au 20 janvier 2013 : courrier vers les mairies et communautés concernées
- 25 septembre au 13 avril : réalisation des supports par les élèves
- 25 septembre au 13 avril : assistance/conseil individualisée aux établissements demandeurs
- 20 avril 2013 : date limite pour la réception des supports par le rectorat
- 23 au 27 avril : sélection des productions pour les expositions*
- 30 avril au 25 mai : réalisation des présentations d'exposition.

Plan de financement :

- Plans départementaux d'actions de sécurité routière (Préfetures)
- Subventions sollicitées auprès des collectivités territoriales (Région et Conseils généraux)

Cahier des charges : Pour les écoles et les établissements du 2nd degré.

Les productions seront réalisées au format A3 : chaque école ou établissement participant peut présenter plusieurs réalisations : leur nombre n'est pas limité.

- Sur un **support papier** de qualité sans grammage spécifique. Toutes les techniques sont acceptées.

Pour les collages, l'épaisseur des éléments collés ne devra pas dépasser 3mm

- Ou dans un **fichier électronique** au format PDF ou Jpeg Haute définition = résolution minimum 300Dpi

Remarque : Les productions seront scannées, puis agrandies avant leur transfert sur un support d'exposition de type « Roll'up »

Mise à disposition d'aide et de ressources :

Le CRDP de Haute Normandie proposera par un lien électronique, la visualisation de supports déjà réalisés.

Une assistance conseil pourra être fournie (ressources documentaires...) aux établissements demandeurs. Elle prendra notamment la forme d' « allers et retours » sur le graphisme, les couleurs, la pertinence des thèmes, celle des messages...

Une fiche technique « Affiche : mode d'emploi » sera fournie aux établissements inscrits, pour les guider dans leur travail.

Des exemples d'affiches seront fournis sur simple demande à eduroute.rectorat@ac-rouen.fr

Réception des candidatures :

Elle sera faite par ordre d'arrivée. Un accusé de réception sera envoyé aux établissements retenus. Une affiche papier accompagnera cet envoi.

Pour en savoir plus, contacter:

- Pour les collèges et lycées de l'académie
- eduroute.rectorat@ac-rouen.fr ou Bruno Tellier 02 32 08 90 49
- Pour les écoles du département de l'Eure
- eduroute.rectorat@ac-rouen.fr ou Isabelle Quilici 02 32 29 64 18
- Pour les écoles du département de la Seine-Maritime
- eduroute.rectorat@ac-rouen.fr ou Catherine Vautier 02 32 08 97 91

Pour inscrire une école ou un établissement :

Un simple message électronique est à envoyer à eduroute.rectorat@ac-rouen.fr, avec pour les écoles, copie à l'IEN de la circonscription.

Le message précisera : le nom, les coordonnées et la commune de l'école ou de l'établissement, ainsi que l'identité, la qualité et les coordonnées du porteur du projet.

* L'ensemble des œuvres fera par ailleurs l'objet d'un catalogue en ligne.